



**SYNTHESE DU COMPTE-RENDU
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EXTRAORDINAIRE
DE L'UNIVERSITE FEDERALE TOULOUSE MIDI-PYRENEES**

du mercredi 29 mai 2019

MRV – Amphi II

PRESENCES ET REPRESENTATIONS :

Président du Conseil d'administration

Philippe RAIMBAULT, Président de l'UFTMiP

Représentants des établissements et organismes

Corinne MASCALA, Université Toulouse 1 Capitole,

Emmanuelle GARNIER, Université Toulouse Jean Jaurès,

Jean-Pierre VINEL, Université Toulouse III – Paul Sabatier, a donné procuration à B. Raquet, présence de F. Demangeot

Olivier SIMONIN, INP de Toulouse, excusé a donné procuration à P. Raimbault, présence de H. Rémignon

Bertrand RAQUET, INSA de Toulouse,

Olivier LESBRE, ISAE-SUPAERO, excusé a donné procuration à C. Mascala

Christophe GIRAUD, CNRS DR Midi-Pyrénées,

Virginie MAHDI, CNRS,

Personnalités qualifiées

Jeanne LUGAN, CROUS,

Olivier CHANSOU, ENAC, excusé a donné procuration à R. Lavenac

Réjane LAVENAC, ENAC,

Isabelle CHMITELIN, ENVT, excusée a donné procuration à E. Delmotte

Emmanuel DELMOTTE, ENSFEA,

Gilles BOUCHER, ENSA Toulouse,

Jean-Yves FOURQUET, ENIT,

Jean-François COIFFARD, ONERA,

Olivier BROSSARD, IEP,

Frédéric THIVET, Mines Albi,

Brigitte PRADIN, INU Champollion,

Caroline BARRERA, INU Champollion,

Yann BARBAUX, Aerospace Valley,

Hervé OSSARD, Agri Sud Ouest innovation, excusé

Anne-France LAIR, CFTD, excusée

Sophie AUDIGUIER, CGPME, excusée

Michel SOUMET, CGT, excusé a donné procuration à P. Anson

Sigrid GARDEUX, MEDEF,

Représentants des Personnalités extérieures

Nadia PELLEFIGUE, Région Occitanie, excusée a donné procuration à E. Garnier

Jean-François CHOLLET, Toulouse Métropole, excusé

Jean-Louis CHAUZY, CESER, excusé a donné procuration à B. Pradin

Céline TAFELSKI, Grand Albigeois, excusée a donné procuration à F. Thivet

Josie RABIER, Grand Auch, excusée

Christiane SERCOMANENS, excusée

Représentants élus des enseignants chercheurs, enseignants et chercheurs

Secteur 1 :

Xavier BIOY (SMART COMUE),
Adrien BLANCHET (FSU et sympathisant(e)s), excusé
Cécile CRESPIY (SMART COMUE),
Laurent GROSCLAUDE (SMART COMUE), excusé a donné procuration à C. Giraud
Siège vacant (SMART COMUE)
Jocelyne SOURISSEAU (Langues et Rayonnement), excusée a donné procuration à X. Bioy

Secteur 2 :

Daniel BALOUP (Ensemble autrement), excusé a donné procuration à S. Rose
Ophélie CARRERAS (Ensemble autrement),
Frack COCHOY (Ensemble autrement), excusé a donné procuration à O. Carreras
Med Mohammed KECHIDI (FSU et sympathisant(e)s), excusé
Sonia ROSE (Ensemble autrement),
Cécile MARY TROJANI (FSU et sympathisant(e)s), excusée a donné procuration à M. Mongeau

Secteur 3 :

Laurent BOUDOU (FSU et sympathisant(e)s), excusé
Claire CHAPLIER (Ensemble pour la ComUE), excusée a donné procuration à N. Davezac
Éric CRUBEZY (Ensemble pour la ComUE), excusé
Noëlie DAVEZAC (L'Université de Toulouse pour tous),
Anne-Catherine PRATS (L'Université de Toulouse pour tous),
Marie-Gabrielle SURAUD (FSU et sympathisant(e)s), excusée

Secteur 4 :

Christophe CHASSOT (Ensemble pour la ComUE),
Ronan GUIVARCH (Ensemble pour la ComUE),
David KAHN (FSU et sympathisant(e)s), excusé
Michèle LALANNE (Ensemble pour la ComUE), excusée a donné procuration à R. Guivarch
Marcel MONGEAU (FSU et sympathisant(e)s),
Alexandre RIPOCHE (Syndicat CGT), excusé

Représentants élus des personnels IATOSS

Secteur 1

Cédric BEUCHER (Tous ensemble pour une université vraiment fédérale et fédératrice SGEN CFDT), excusé
Patrick PIERA (SNPTES)

Secteur 2

Siège vacant (UNSA Education),
José BUOSI (Ensemble autrement),

Secteur 3

Eric DELEAGE (CGT FERC), excusé
Olivier HELIES (SNPTES), excusé

Secteur 4

Philippe ANSON (Syndicat CGT),
Patrick LABATUT (Ensemble pour la ComUE), excusé

UFTMiP

Catherine GADON (SNPTES), excusée a donné procuration à C. Varenne
Clément VARENNE (UNSA Education),

Représentants élus des usagers

Secteur 1

Hugues ONEDA (Bouge ta fac avec l'AGEMP), excusé
Edouard DANGLADE (UNI),

Secteur 2

Emmanuel RENAUD (UNEF), excusé
Thomas MACABIAU (UNI), excusé

Secteur 3

Antoine COMBY (UNEF), excusé
Louis THOMAS (Bouge ta fac avec l'AGEMP),

Secteur 4

Hichem SAHRAOUI (La Communauté des étudiants),
Zineb BENNIS (La Communauté des étudiants), excusée a donné procuration à H. Sahraoui

Représentants des étudiants en formation doctorale

Marie GLINEL (Rassemblement des doctorants toulousains),
Rémi PRADALIER (Défense et droits des doctorants), excusé

Membres du Conseil d'Administration avec voix consultative

Mireille VIGNOLLES, suppléante de la Rectrice, Chancelière des Universités,
Patricia ROMANA, Agent Comptable de l'UFTMiP, excusée
Sabine FOULON Direction de l'Enseignement Supérieur du Rectorat

Invités permanents sans voix délibérative

Philippe HAERTEL, DGS de l'UFTMiP
Christelle FARENC, Directrice du DFVE,
Didier MARTY-DESSUS, Directeur du DREI,
Jérôme VICENTE, Directeur du DRDV,
Maude LE HUNG, Directrice du DRSU,
Hervé LUGA, vice-président du Numérique
Christian LIBEROS, commissaire aux comptes, excusé

Invités occasionnels sans voix délibérative

Armelle BARELLI, Inserm,
François BONVALET, TBS, excusé
Geneviève CAMPAN, CNES, excusée
Jérôme DELORMAS, Isdat, excusé
Pierre DUFRESNE, SATT, excusé
Jean-Denis FALISE, ICAM, excusé
Geneviève FIORASO, IRT St Exupéry, excusée
Eric JOURNAUX, CREPS, excusé
Michèle MARIN, INRA, excusée
Florence MORINEAU, IRD, excusée
Marc PENAUD représenté par O SECHOY-BALUSSOU, CHU de Toulouse,
Mélanie DUCOLOMBIER, Responsable Communication,
Catherine ROUSSY, Directrice du SICD,
Colomba DUSSART, Service Affaires Juridiques et Institutionnelles de l'UFTMiP

Informations générales	
P. Raimbault	<p>Deux informations qui constituent des succès importants pour le site concernant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'obtention de la labellisation du projet d'institut interdisciplinaire ANITI qui démarre en ce moment ; dotation du PIA de 18M€ - Nous sommes parmi les 8 lauréats français à avoir obtenu un projet Territoires d'innovation pédagogique sur l'information et l'orientation (projet ACORDA qui associe Universités, Ecoles d'ingénieurs et lycées) ; nous n'avons pas à ce stade le montant de la dotation.
1. Validation du compte-rendu du Conseil d'administration du 19 avril 2019	
P. Raimbault	<p>Pas de remarques</p> <p>Vote : NPPV¹ : 0 - Contre : 0 - Abstention : 0 - Approuvé à l'unanimité</p>
2. Rapport d'auto-évaluation HCERES	
	<p>Le Président présente le rapport d'autoévaluation (cf https://www.univ-toulouse.fr/universite/evaluation-hceres-2019)</p> <p>Les étapes suivantes : dépôt du dossier le 3 juin - approfondissement de la réflexion sur l'évolution de la politique de site et visite du 3 au 5 décembre de l'HCERES.</p>
F. Demangeot	<p>L'UPS a mené des discussions internes qui doivent se poursuivre. Elle a la volonté de s'inscrire dans une politique de site et un travail doit être mené pour clarifier le processus sur ce qui peut être transféré à la COMUE et ce qui ne doit pas l'être. Cela est en lien avec les chantiers internes des établissements et il faut clarifier le périmètre de chaque activité.</p>
B. Raquet	<p>Il salue la grande implication des services de la COMUE et les échanges avec les différents établissements pour établir ce rapport d'auto-évaluation. C'est un dossier de qualité indispensable au regard du travail de structuration du site et qui rend compte de la densité du travail collectif.</p>
Y. Barbaux	<p>Paris Saclay a été citée sur le sujet de la signature commune. A-t-on regardé ce qui se fait là-bas car cette COMUE intègre des écoles d'ingénieurs ?</p>
P. Raimbault	<p>Ce travail a été fait mais il faut aussi noter à Paris Saclay une séparation entre différents projets. Nous avons fait régulièrement un travail de benchmark et ce site est très observé car il s'agit d'un modèle assez abouti. Une délégation a été leur rendre visite sur les formations car ils ont mené une réforme importante sur les masters. Il y a aussi des choses intéressantes du côté de PSL. Nous avons recherché aussi les cas d'articulation entre des établissements autonomes et un collectif.</p>
B. Pradin	<p>Elle salue ce travail : nous avons tous besoin de nous poser et de regarder ce que nous avons réussi ensemble. Cela permet de mesurer le chemin parcouru mais aussi,</p>

¹ Ne prend pas part au vote

	<p>pour les établissements associés, de constater que la volonté de les associer à certaines actions existe, même si c'est parfois compliqué. Les établissements associés ont besoin de missions générales inter-établissements mais aussi, à la mesure de leurs moyens, de pouvoir participer aux réflexions stratégiques du Conseil des membres. On ne peut dissocier des missions de services du travail sur l'évolution de la future COMUE. Il faut pouvoir participer à une réflexion sur la stratégie mais aussi à des actions transversales qui nous apparaissent importantes.</p>
M. Mongeau	<p>Dans le cadre de l'approfondissement de la réflexion sur la politique de site, ne devrait-on pas mener une réflexion sur le relèvement du niveau d'exigence des doctorats, un peu comme cela se fait à TSE et un peu partout dans le monde. Par exemple, mettre en place de vrais cours qui sont évalués permettant de faire un premier tri et pour éviter ensuite de mauvaises surprises.</p>
P. Raimbault	<p>C'est effectivement une réflexion importante qui doit être menée et qui l'est en partie à travers la structuration de certaines <i>graduate schools</i> : nous allons avoir des laboratoires qui vont nous permettre de la porter. Par ailleurs, c'est une réflexion qui doit se différencier en fonction des disciplines car elle n'est pas forcément applicable à la même vitesse, selon ces disciplines.</p>
M. Mongeau	<p>Justement, sur les projets d'EUR, ANITI etc... il ne voit pas comment dans une période de trois ans, on peut remplir nos ambitions. La première année est importante pour tester les doctorants que l'on prend, notamment de l'étranger. On peut ainsi introduire ce point ; l'exemple de TSE de ce point de vue est à suivre.</p>
B. Raquet	<p>Cela pose la question du continuum entre le master et le doctorat. La priorité est à axer sur l'insertion professionnelle dans le parcours du doctorant en commençant par sa sélection. Aujourd'hui des laboratoires sont en difficulté avec des doctorants dont le niveau est moyen et que l'on n'arrive pas à mener jusqu'au bout ; nous ne sommes pas sur un modèle stabilisé et, de ce point de vue, nous sommes fragiles. L'insertion professionnelle dans le monde académique et dans le monde de l'entreprise est importante.</p>
E. Garnier	<p>Elle salue la méthodologie employée pour mener le travail sur ce rapport et sur la partie conclusive. Les chapitres ont été travaillés en étroite dialogue avec les établissements. Le résultat est à l'image de ce que notre communauté a fait. Le rapport lui-même a été mis en ligne depuis plus d'une semaine dans son établissement pour que sa communauté en ait une connaissance fine et les échos qui lui sont parvenus sont que le bilan est très positif. Elle salue aussi la qualité du travail porté par le Conseil des membres en transversalité. Sur des questions pointues ou stratégiques c'est un collectif très à l'écoute et respectueux des autres ce qui est un gage de solidité pour l'avenir.</p>
P. Anson	<p>Dans le cadre de la projection de l'UFTMiP, y-a-t-il une réflexion sur la politique des frais d'inscription des étudiants car dans les écoles d'ingénieurs il y a des augmentations et pas que pour les étudiants étrangers ?</p>

P. Raimbault	La COMUE n'inscrit que peu d'étudiants ce qui explique que ce n'est pas une question qui a été portée au niveau de la COMUE bien que nous ayons échangé sur un partage des pratiques de chaque établissement. Il ne peut répondre pour les écoles d'ingénieurs et ce débat relève plus de chaque établissement.
H. Rémignon	<p>Sur les droits d'inscription dans les écoles d'ingénieurs, c'est une réflexion en cours interne à l'INPT et dans le groupe INP.</p> <p>Il salue l'honnêteté du bilan et la qualité du rapport et de sa conclusion : il y a de vraies ouvertures et des pistes de réflexion en cours qui doivent aboutir sur des choses plus concrètes. Le bilan est encourageant permettant aux établissements de développer des axes de développement scientifique en phase avec ce cadre bienveillant.</p>
C. Varenne	Ce rapport met en lumière la qualité du travail mené par les collègues de la COMUE. Le Comité technique s'est prononcé à l'unanimité favorablement sur ce document ; cela montre l'attachement que nous avons pour notre établissement. Nous avons évoqué le benchmark de Paris Saclay, or, dans ce contexte où les COMUE sont fragilisées et disparaissent pour certaines, ce travail montre la robustesse de la COMUE et de ce site, ce malgré la perte de l'IDEX. Il faut effectivement aller plus loin et le personnel de la COMUE est attentif.
C. Mascala	<p>Ce qu'il faut saluer ici n'est pas tant l'autoévaluation et le bilan mais le fait d'être arrivé à produire pour l'HCERES une trajectoire alors que cette dernière n'était pas définie. Il y avait une possibilité de demander un report pour fixer cette trajectoire mais il y a eu la volonté de maintenir le cap et de présenter un état de la réflexion. Malgré les hauts et les bas, il est démontré qu'il existe une force du site.</p> <p>Vote : NPPV : 0- Contre : 0 - Abstention : 2 => Approuvé</p>

Toulouse, le 1^{er} juillet 2019

Le Président de l'Université Fédérale
Toulouse Midi-Pyrénées


Philippe RAIMBAULT